

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRO-
AGRICOLES**

AOO N°2019- 006T/MAAH/SG/DMP

**Travaux de récupération de 2100 ha de terres dégradées au profit du Projet NEER-
TAMBA**

1. Le **Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles** a obtenu au titre de son budget (**FIDA 72%, Contrepartie nationale Exercice 2019 : 28%**) des fonds, afin de financer le **Projet NEER-TAMBA** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le **Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydro-agricoles** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de récupération de 2100 ha de terres dégradées au profit du Projet NEER-TAMBA.**
3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **DMP/MAAH, sis Ouaga 2000, avenue Ousmane SEMBENE, 25 49 99 00 /Poste 4019** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse aux heures suivantes : **07h30 à 12h30mn et de 13h00 à 16h00mn du lundi au vendredi.**
5. Les exigences en matière de qualifications sont :

Capacité financière,

- Disponibilité de ligne de crédit : **cinquante millions (50 000 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2.**

Chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années, certifié par le service des impôts : **deux cent cinquante millions (250 000 000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2.**

Capacité technique et expérience,

- Nombres de projets similaires au cours des **six** dernières années : **deux (02).**
Joindre obligatoirement les pages de garde et de signature du contrat ainsi que le PV de réception sans réserve.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2** à l'adresse mentionnée ci-après auprès du régisseur de la Direction Générale du contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF). La méthode de paiement sera **en espèces**. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par **acheminement à domicile**.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **secrétariat de la DMP/MAAH, sise à Ouaga 2000, avenue Ousmane SEMBENE, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00/Poste 4019** au plus tard le **31 mai 2019 à 9h00**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions (2 000 000) F CFA pour chacun des lots 1 et 2, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible**.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **31 mai 2019 à 9h00** à l'adresse suivante : **Salle de dépouillement de la DMP/MAAH, sise à Ouaga 2000, avenue Ousmane SEMBENE, rez de chaussée de l'immeuble du MAAH, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 25 49 99 00**

Ouagadougou, le

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/MAAH

Moussa Roch KABORE